

Sommaire

3 Le mot du Maire

5 Actualités culturelles, associatives et de loisirs à venir

- Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie
- Bibliothèque communale
- Déchetterie et service des encombrants
- Artisans et commerçants sur Les Mazures

7 La vie du Village

- Spectacle "Contrebande" délocalisé (AREL)
- Voyage des Anciens
- Concert Harmonie Revin
- Festivités du 14 juillet
- Concert Récréation
- Brocante
- Maisons Fleuries
- Théâtre
- Les nouveaux "arrivants"

18 Informations

- Amicale des donneurs de sang
- Le recensement militaire
- Inscription liste électorale
- A Savoir...
- Info diverses

20 Souvenirs, souvenirs

21 La parole aux associations

25 Vos élus au travail

28 Vie Pratique

Le Mot du Maire

L'année s'achève avec un hiver précoce, de fortes chutes de neige.

Je remercie le personnel communal qui est sur le front depuis quelques jours, malgré ce que l'on peut entendre les concernant, regardez autour de vous, toutes les communes en sont au même point, tas de neige importants, impossibilité de stationner, etc... restons courtois et civiques, respectons nous.

Une année difficile où nous avons perdu des êtres chers, vécu des événements douloureux.

Mais une bonne rentrée scolaire avec cette année l'accueil de 124 enfants, une hausse régulière. L'école a été dotée d'un deuxième «TBI» tableau blanc interactif, du renouvellement du matériel informatique, et l'achat de matériels.

Une année riche en activités culturelles, concert, théâtre, brocante, marché artisanal, téléthon

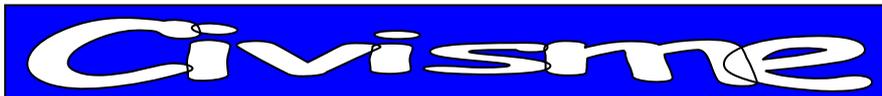
Nous n'avons pas eu de grands travaux, nous avons réalisé surtout de l'entretien.

Nous allons procéder à la démolition de l'arrêt de bus et des 2 garages attenants.

Toute l'équipe que vous avez élue est toujours aussi motivée et à votre écoute pour votre bien-être.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous le « Vendredi 21 Janvier 2011 » à la salle polyvalente pour les traditionnels vœux du Maire.

Elisabeth BONILLO



DENEIGEMENT ET REGLEMENTATION

En vertu de ses pouvoirs de police générale, le maire facilite la circulation dans les rues, places et voies publiques en application de l'article L2212-2 du CGCT, notamment en procédant à leur déneigement afin de garantir la sécurité des usagers du domaine public communal.

Toutefois les devoirs du maire en la matière se limitent au domaine public.

Il incombe à tout propriétaire ou locataire d'assurer le déblaiement du trottoir devant chez lui. Des bacs à sel sont disponibles en différents endroits de la commune et du hameau des Vieilles-Forges.

Nous avons la chance dans notre commune de posséder un ensemble de déneigement et de salage, lors de fortes chutes de neige comme nous venons d'en subir nous avons bien sûr des priorités :

- Pas de déneigement lorsqu'il neige en continuité
- Tôt le matin, déneigement devant le centre social, la boulangerie, l'église, l'école, la Mairie et la zone artisanale.
- Déneigement de l'axe principal de la commune, ensuite les autres rues, les lotissements et les écarts....

Nous vous demandons également d'être vigilant quant au stationnement des véhicules, pour faciliter le passage du chasse-neige.

Sel de déneigement :

Des bacs à sel sont à votre disposition dans différents endroits du village, le sel est réservé au déneigement des trottoirs et non à des fins personnelles.

Car à la date d'aujourd'hui, vu les circonstances météorologiques notre stock est pratiquement épuisé, une commande est en cours mais nous ne sommes pas certain d'être livré.

Depuis quelques jours plus de 35 tonnes de sel utilisées pour un coût global TTC de 4 200 €.

STATIONNEMENT

Tout véhicule a la possibilité de stationner sur la voie publique, le Code de la Route prévoit que le stationnement des véhicules ne doit être ni abusif (article 39), ni dangereux (article 40 al.2), ni gênant pour la circulation (article 40 al.1).

Le stationnement s'effectue sur les emplacements prévus ou matérialisés (**DOMAINE PUBLIC**), cela relève d'une véritable occupation d'un bien public **« DESTINE A TOUS »** (la place de parking n'appartient à personne et n'est pas attachée à une maison d'habitation).

Faut-il en arriver à prendre des arrêtés municipaux pour réglementer le stationnement ? cela serait dommage d'en arriver là, je pense que nous sommes suffisamment citoyens pour pouvoir respecter cette réglementation.

Actualités

➤ Nouveaux Horaires pour la Mairie

A compter du 1^{er} janvier 2011 la Mairie de Les Mazures sera ouverte au public selon les horaires suivants :

Lundi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Mercredi : 8h30 - 12h00 FERMEE LE MERCREDI APRES-MIDI
Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

➤ Bibliothèque Communale

La bibliothèque est ouverte de nouveau depuis le 3 juillet 2010, avec des créneaux élargis :
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h00

L'inscription est gratuite ; vous avez la possibilité d'emprunter **3 livres par mois** choisis parmi des romans, documentaires, albums, bandes dessinées, contes, mangas, livres en gros caractères, biographies, poésie, théâtre, ouvrages régionaux,...

Consultation gratuite de l'hebdomadaire du Conseil Général des Ardennes « La Semaine des Ardennes » tous les samedis.

Cette ouverture est faite en partenariat avec notre bibliothèque intercommunale située 17 rue de la Citadelle à Tournes (☎03.24.29.33.02).

➤ Déchetterie - Encombrant de la Commune

La Déchetterie est ouverte en horaires d'hiver selon le planning ci-dessous :

Lundi : 14h00 à 17h00
Mardi : 14h00 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Jeudi : 14h00 à 17h00
Vendredi : 14h00 à 17h00
Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Ce lieu doit respecter les règles imposées par le SMICTOM, le tri des matériaux est obligatoire dans la mesure du possible : les déchets verts, la ferraille, ... les ordures ménagères sont exclues des bennes par exemple.

La Commune organise tous les 1^{er} mercredis de chaque mois un ramassage des encombrants appelé également « les monstres ».

Compte tenu des « dérives » constatées à plusieurs reprises nous vous rappelons que ce service ne doit être sollicité que pour les objets encombrants **ce qui exclut : les planches de bois, les gravats, l'huile de vidange, les ferrailles, les pneus et autres matériaux de construction et d'isolation.**

➤ Artisans et commerçants de Les Mazures

Le village s'enrichit d'artisans et de commerçants régulièrement, félicitation aux nouvelles initiatives. En tant que nouvel habitant vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés, voici une liste la plus exhaustive possible de l'offre sur le Commune :

Ardennes Terres d'Aventures	☎03.24.53.18.43
Auberge St Hubert	☎03.24.40.36.36
ATS FR Métal	☎03.24.52.77.32
Audrey Coiffure à domicile	☎03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Auto Pneus Services	☎03.24.35.29.25
Boulangerie Thomas	☎03.24.40.01.16 <i>Nouveau ! service d'épicerie à compter de janvier 2011</i>
Chavet Alain <i>Plombier Chauffagiste</i>	☎03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé <i>Electricité</i>	☎03.24.41.16.86
Dacruz Rudy <i>Maçonnerie</i>	☎03.24.40.21.57
DS Innovation Dasilva Laurent	☎06.82.03.30.38 <i>Nouveau ! création d'ensemble métallique contemporain</i>
Le Franco Belge Café	☎03.24.35.44.49
Frezzato Donge Fabrication	☎03.24.41.26.71 ou 06.87.52.01.51
Gilanimations	☎03.24.40.32.20 ou 06.70.14.65.04
Herbulot Jean-Pol <i>Maçonnerie</i>	☎03.24.41.02.17 ou 06.73.39.28.95
Kranyec Virginie	☎06.77.68.45.70 <i>Nouveau ! Maquillages festifs et tatouages éphémères</i>
Ferme du Pont des Aulnes Ch. d'Hôtes	☎03.24.36.10.27 ou 06.73.89.57.06
Noizet Hubert <i>Peinture</i>	☎03.24.40.27.32
Nord Façade Fernandez Da Costa G.	☎03.24.36.10.37
Poles Franck <i>Maçonnerie</i>	☎03.24.40.45.40
SDS Informatique	☎06.71.80.32.85 <i>Nouveau ! Installation, configuration et maintenance...</i>

La Vie du village

➤ Spectacle « Contrebande » délocalisé (AREL)

La Compagnie des Mangeurs de Cercle, troupe de théâtre de rue et de cirque professionnelle revinoise nous a proposé « Géant ! » dans le cadre des spectacles délocalisés programmés par l'AREL.

Samedi 12 Juin 2010 à 15h30 devant le parvis de l'Eglise, ils nous ont donné rendez-vous et ont animé notre village malgré un temps pluvieux.



➤ Voyage des Anciens

Voyage des 16 et 17 juin 2010 : destination Amiens et la Baie de Somme

Cette année encore, celui-ci a connu un vif succès et le nombre de participants a encore augmenté. C'est donc à bord de 2 bus de la Compagnie JACQUESON tourisme que 58 personnes ont pris place pour deux jours de voyage.

A 5 h 30 le 16 juin notre groupe prenait la direction d'Amiens. Après un arrêt petit-déjeuner bien apprécié, nous poursuivîmes notre trajet vers le **village de NAOURS** à quelques kilomètres d'Amiens. Ce village abrite un lieu particulièrement étonnant : **une cité souterraine**. Rendez-vous était donné pour la visite audio-guidée de cet endroit secret creusé sous le village.



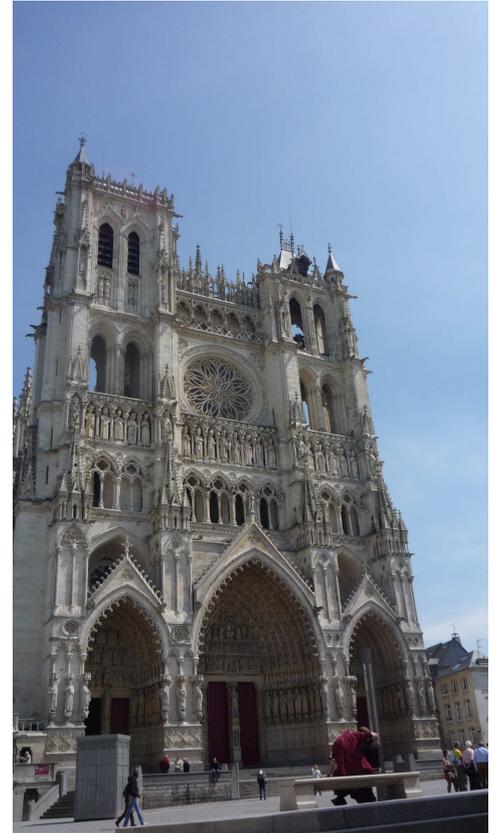
L'histoire de ce lieu commence au 3^{ème} siècle, lorsque les hommes exploitent une carrière de pierre calcaire. Au fil des siècles, cette carrière va devenir un refuge pour les habitants du village désirant se mettre à l'abri des envahisseurs normands. Le réseau de galeries et de cachettes (« muches » en picard) est long de 3 km et comporte 300 « chambres » pouvant accueillir 3000 personnes et leur cheptel. Toute une organisation se met en place permettant aux habitants de reconstituer une véritable ville souterraine (étables, puits, cheminées, chapelle etc ...) où ils peuvent s'installer pour de longs séjours sans crainte d'être découverts. Ils mettent au point d'astucieux stratagèmes pour dissimuler leur présence.

Ces grottes, abandonnées depuis la Révolution de 1789, furent redécouvertes au 19^{ème} siècle par le curé du village. Aidé de jeunes volontaires, il remit à jour les galeries éboulées, encombrées de nombreux objets et débris, témoins de l'occupation de ce lieu. Au cours des deux dernières guerres, le site sera occupé par les alliés, et aussi par les soldats allemands qui y installeront leur poste de commandement.

La visite fut fort intéressante, souvent surprenante : passages étroits où il ne fallait pas oublier de baisser la tête, galeries bien fléchées pour ne pas se perdre dans ce dédale. Pour terminer, à la sortie, un petit musée présente des personnages de cire avec leurs outils, évoquant les métiers d'autrefois en Picardie. Le retour à la surface nous fit apprécier le chaud soleil de juin. Tout le monde était au rendez-vous. Personne ne s'était égaré dans les galeries !

Nous reprîmes la route vers le centre ville d'Amiens pour goûter un copieux repas composé de spécialités régionales.

Après le déjeuner, une promenade digestive dans les rues de la ville nous conduisit sur le parvis de la cathédrale Notre Dame d'Amiens. Devant ce majestueux monument dont le portail est orné de 3000 statues et dont la flèche culmine à 112 m, le regard est fasciné. Le terme de dentelle de pierre s'applique à ce chef-d'œuvre de l'art gothique, une des plus belles, sinon la plus belle cathédrale édifiée au 13^{ème} siècle.



Divisés en deux groupes, nous avons suivi nos guides conférenciers pour la visite du monument.

Notre guide, passionnée et passionnante, nous fit d'abord un commentaire détaillé de la statuaire de la façade et de sa symbolique religieuse. Puis, nous eûmes des explications sur les différentes étapes de l'édification.

A sa suite, nous pénétrâmes à l'intérieur de l'édifice le plus vaste de France (volume intérieur 200 000 m³ ; surface couverte 7700 m²). Là encore, l'imagination peine à se représenter le travail et le nombre de métiers et d'ouvriers qu'a nécessité une telle construction.

Notre Dame d'Amiens fut édifiée sur les ruines d'une église romane qui elle-même succéda à plusieurs sanctuaires détruits par des incendies lors des invasions normandes. Cette église abritait la relique du crâne de St Jean Baptiste. Elle disparut à son tour dans un incendie en 1218. L'évêque d'Amiens, Evrard de Fouilloy choisit alors l'architecte Robert de Luzarches pour la reconstruction d'un monument beaucoup plus important. Les travaux durèrent de 1220 à 1288.

De 1288 jusqu'à la Révolution, le monument continua d'évoluer et de s'agrandir par la création des chapelles latérales de la nef, des tours sud et nord, cette dernière devant être consolidée en 1375. En 1385, le mariage d'Isabeau de Bavière et de Charles VI fut célébré à Amiens dans cette belle cathédrale.

A l'intérieur, notre guide nous fit découvrir l'ingénieuse architecture témoignant des transformations successives. Dans la nef, la lumière pénètre de tous côtés, ainsi que dans le chœur de style baroque, datant du 18^{ème} siècle. De 1508 à 1519, 120 magnifiques stalles ornées de 4000 figurines, sont réalisées en bois blond de chêne, chef d'œuvre d'ébénisterie unique au monde (avec celles de la cathédrale de Tolède).

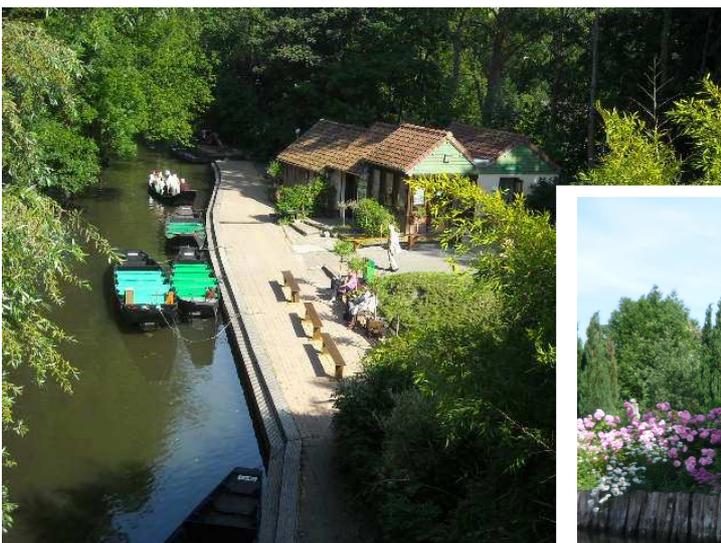
Il est impossible de décrire ici toutes les merveilles que nous avons pu admirer.

A la Révolution, Notre Dame d'Amiens fut préservée des pillages et destructions perpétrées contre les édifices religieux. Elle fut encore épargnée au cours des 2 guerres du 20^{ème} siècle. La dernière restauration du monument fut menée par Viollet le Duc au 19^{ème} siècle. Notre Dame d'Amiens est classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981.

Cette visite fut remarquable, tant par la richesse de ce monument que par l'excellente prestation des guides conférenciers.

Toujours accompagnés de nos guides, l'après-midi se poursuit par une promenade commentée dans la ville d'Amiens. Découverte du quartier ancien, des différents sites, comme le Musée de Picardie construit par l'Architecte Charles GARNIER, auteur du célèbre Palais Garnier, l'Opéra de Paris. Une autre curiosité : la maison habitée par Jules VERNE, dans laquelle il a écrit la majeure partie de ses œuvres.

Après ce tour de ville, sans perdre de temps, direction l'embarcadere des hortillonnages ou « jardins flottants », une autre particularité de la ville d'Amiens. Embarqués par petits groupes sur des barques à cornet, dirigées par de sympathiques « bateliers », nous fûmes transportés dans un monde calme et serein, loin de la ville pourtant toute proche, le long des canaux appelés « rieux », bordés de jardins, de cultures maraîchères et alimentés par les rivières Somme et Avre. Ce site s'étend sur 300 hectares où la flore et la faune ont pu conserver leur diversité, dans ce lieu entretenu et sauvegardé.



A la fin de l'après-midi, nous prîmes la direction des hôtels où nous devions nous installer, avant le rendez-vous pour le dîner dans un bon restaurant proposant d'autres spécialités.

Le soir, à la tombée de la nuit, la cathédrale s'illumine et la palette de couleurs donne presque vie aux statues, restituant le relief et la polychromie d'origine. On assiste alors à un spectacle grandiose où les pierres se transforment en de somptueuses enluminures, celles qui ornent les livres d'heures du Moyen Age.

Ce fut un enchantement qui clôtura cette première journée de voyage. La nuit fut calme et réparatrice.

Le lendemain matin, après le petit-déjeuner pris à l'hôtel, nous quittâmes Amiens pour la Baie de Somme. En milieu de matinée une visite guidée de la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau était prévue.

Là encore, cette visite très bien organisée, commentée par un guide compétent, nous permit de découvrir les particularités et les richesses naturelles de l'estuaire, et la reconstitution dans leurs milieux naturels de plus de 250 espèces d'oiseaux. Cette visite a également pour but de sensibiliser le public à la protection de cet environnement, à appréhender l'évolution et l'avenir de la Baie de Somme.

Notre voyage nous emmène ensuite vers Le Crotoy, agréable station balnéaire au cœur de la Baie de Somme, avec sa plage longue de plusieurs kms et son petit port de pêche, où des personnalités comme Colette et le peintre Seurat venaient y chercher l'inspiration. Après le déjeuner, une promenade à bord du chemin de fer à vapeur de la Baie de Somme, nous conduisit jusqu'à St Valéry sur Somme, autre petit port de pêche et de plaisance sur l'estuaire. A bord de wagons anciens restaurés, nous avons traversé le nord de la baie, au milieu d'un paysage d'étangs et de prés salés.

Après ce petit voyage hors du temps, nous devions reprendre la route des Ardennes en emportant quantité de belles images de cette région aux richesses naturelles et culturelles remarquables.



➤ Concert Harmonie de Revin

Comme chaque année, l'Union Musicale Revinoise (UMR) vous a proposé son concert de quartier le **mardi 15 juin 2010**.



La météo nous a permis de le maintenir à l'extérieur, devant le parvis de l'Eglise même si le vent avait décidé d'être de la partie...les partitions avaient parfois bien du mal à rester en place.

➤ Festivités des 11, 13 et 14 juillet

Dimanche 11 juillet une matinée pêche gratuite était proposée à l'Etang de la Grande Terre pour les enfants et jeunes âgés de 7 à 16 ans, suivie d'un pot de l'amitié.

Mardi 13 juillet

Distribution à la Salle de Fêtes des lampions et torches suivie du défilé dans les rues du village. Public très nombreux cette année encore !



Spectacle visuel et nocturne pour tout public «Les Lunanthropes»

Trois personnages légèrement déconnectés, vous invitent dans un univers burlesque et poétique. Danse jonglerie de feu, comédie sans paroles.

Une poupée qui s'anime et danse, grâce à la chaleur du feu...

Un gentleman acrobate surprend par ses cascades impressionnantes.

Un échassier intimidé émerveille par ses performances de cracheur de feu.



Feu d'artifice tiré de la place de la Persévérance, **musical** cette année pour le plaisir de tous, suivi d'une **soirée animée par Anim'Disco** à la salle polyvalente

Mercredi 14 juillet

Animations gratuites pour enfants au stade de Foot de Les Mazures, dès 14h30 accueil des enfants, début des jeux à 15h00.



ERROR: ioerror
OFFENDING COMMAND: image

STACK: